

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ALFRED NEYMARCK

Les finances françaises de 1870 à 1885

Journal de la société statistique de Paris, tome 27 (1886), p. 53-63

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__27__53_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LES FINANCES FRANÇAISES DE 1870 A 1885.

I.

Quand on étudie la situation financière d'un pays, il faut éviter plusieurs écueils ; le premier, c'est de mêler la politique aux chiffres et de se servir de ces derniers comme arguments de parti ; les budgets présentent, en effet, des aspects tout différents suivant le point de vue politique sous lequel on les examine. Le second écueil, c'est d'exagérer le bien ou le mal : il ne faut être ni optimiste, ni pessimiste. Il convient, dans une telle étude, de prendre les chiffres pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils disent. On arrive ainsi à se rendre compte de l'augmentation et de la diminution des recettes et des dépenses d'un pays ; on peut voir clairement les causes de ces augmentations ou de ces diminutions et l'influence qu'elles ont exercée.

Il ne faut pas, non plus, craindre de dire si la situation financière, telle qu'elle ressort de votre examen, vous apparaît bonne ou mauvaise : il ne suffit pas, non plus, de critiquer ; il est utile de compléter ses critiques par l'indication de ce qu'il serait bon de faire, à l'avenir, pour éviter les dangers ou les maux que l'on signale.

En suivant cette méthode, nous nous proposons, dans l'étude suivante, aussi résumée que possible, d'examiner notre situation financière :

Quel était l'état financier du pays au lendemain de la guerre de 1870 ?

Quelles sont les causes de l'accroissement de nos budgets ?

Pourquoi les dépenses publiques ont-elles augmenté ?

Pourquoi les recettes ont-elles diminué ?

Pourquoi l'équilibre de nos budgets est-il maintenant aussi difficile à obtenir ?

Quelle est, en réalité, la situation du pays ?

Est-il vrai que nous marchons à la banqueroute ? et que nos rentiers qui, depuis le commencement du siècle, ont vu se dérouler les plus grands comme les plus terribles événements, sans que la France ait jamais manqué aux engagements contractés envers eux, sans qu'aucun gouvernement, quel qu'il soit, ait jamais failli aux contrats passés par les gouvernements précédents, est-il vrai qu'ils doivent craindre, à l'avenir, pour le paiement de leurs arrérages ?

Tels sont les divers points que nous voulons essayer d'examiner, comme nous avons l'habitude de le faire, sans parti pris d'aucune sorte, sans optimisme, sans pessimisme non plus, mais simplement, avec une entière sincérité.

II.

Au lendemain de la guerre de 1870, au moment où venaient d'être signés les préliminaires de paix avec l'Allemagne, quarante départements étaient occupés ; trois cent cinquante mille Français et six cent mille Allemands étaient sous les armes et vivaient à la charge des contribuables. Il fallait payer 5 milliards d'indemnité ; près d'un milliard pour les frais de l'occupation étrangère ; rembourser 1 $\frac{1}{2}$ milliard à la Banque de France ; indemniser les villes et les communes des dommages causés

par la guerre. Quand M. Pouyer-Quertier fut appelé par M. Thiers au ministère des finances, il fit venir, dans son cabinet, le directeur du mouvement des fonds et lui demanda quelles étaient les ressources disponibles du Trésor : elles s'élevaient à un demi-million ! Le commerce et l'industrie étaient paralysés pour longtemps encore ; des travaux publics urgents étaient à faire. L'agriculture manquait de tout. Il fallait réorganiser notre armée, reconstituer son matériel de guerre et, dans toute la France, on répétait, comme un proverbe, un mot de l'empereur Guillaume, montrant le maître d'école et disant que c'était à lui que l'Allemagne devait sa prospérité et sa grandeur. Donc, construisons des écoles ; développons l'instruction publique ; donnons du travail à ceux qui en manquent ; reconstruisons nos forteresses : tel fut le mouvement généreux qui, dès la signature de la paix de 1871, s'empara de tous les esprits. Qui aurait osé critiquer un semblable élan ? Grâce au patriotisme éclairé et à l'administration sage de M. Thiers, grâce aussi au dévouement de tous ceux qui, dans ces moments difficiles, s'associèrent à ses travaux et à ses efforts, la France reprit confiance et courage et se remit avec ardeur au travail.

On créa des impôts ; on effectua des emprunts considérables : la facilité avec laquelle notre pays trouva les milliards dont il avait besoin sera certainement l'un des faits les plus importants de l'histoire financière de ce siècle.

Si le crédit public s'était relevé, le commerce lui aussi avait pris un grand essor. Des travaux avaient été entrepris dans toute la France. Quand, le 24 mai 1873, M. Thiers quitta le pouvoir, la date du 5 septembre suivant avait été fixée par lui pour le terme du dernier paiement de l'indemnité de guerre : le 20 mai 1873, les dernières mesures avaient été arrêtées avec la Banque de France. Le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, institué par l'Assemblée nationale le 24 mai 1873, continua l'œuvre financière de M. Thiers ; il acheva la libération du territoire et rendit définitivement la France à elle-même. En 1879, quand le maréchal fut, à son tour, remplacé par le Président Grévy, la situation était celle-ci :

Les charges de la guerre que M. Magne, dans son rapport du 28 octobre 1873, adressé à M. Thiers, évaluait à 9,287,882,000 fr. étaient payées (1). Il avait été créé plus de 700 millions d'impôts nouveaux qui étaient régulièrement acquittés.

Le commerce extérieur de la France, importations et exportations réunies, s'élevait de 6,227 millions en 1869 à 7,526 millions en 1873 (voir le rapport de M. Léon Say sur le paiement de l'indemnité de guerre) ; en 1876, on atteignait encore 7,500 millions ; en 1877, on était à 7,200 millions. On obtenait 8 milliards en 1879 ; 8 mil-

(1) M. Léon Say a fait, de son côté, dans son magistral travail sur le rachat des chemins de fer, le décompte des charges de la guerre de 1870-1871 supportées par le Trésor. Il arrive à un total de 11,471,411,661 fr. C'est 2,183,779 fr. de plus que l'évaluation faite par M. Magne. La différence se trouve dans les dépenses du compte de liquidation que M. Magne ne pouvait pas évaluer, en 1873, et que M. Léon Say a ajoutées au tableau récapitulatif, faisant suite à son travail du 15 décembre 1881 publié dans le *Journal des Économistes*.

M. Mathieu-Bodet, ancien ministre des finances, a évalué à 10 milliards les charges de la guerre de 1870, dans un travail publié par le *Journal des Économistes* (livraison d'août 1883).

M. Jules Roche, dans le rapport général sur le budget de 1886, évalue à 10,880,185,179 fr. les charges résultant de la guerre de 1871 : ces charges pèsent sur la dette publique pour les sommes suivantes :

Sur la dette perpétuelle	8,241,708,966 fr.
Sur la dette remboursable	2,638,476,213
Total	10,880,185,179 fr.

liards 500 millions en 1880 et 1881, et à l'heure actuelle, le commerce extérieur, pour l'année 1884, n'a pas été moindre de 7 milliards 900 millions, malgré la crise qui a sévi sur le monde entier.

Quant à nos budgets, voici quelle était leur situation :

En 1870, les recettes et dépenses ordinaires présentaient un excédent de dépense de 97 millions (nous négligeons les fractions). Pendant les années 1872, 1873, 1874, ces excédents de dépenses s'élèvent au total à environ 200 millions.

A partir de 1875, la situation change. En voici la preuve :

1875 excédent de recettes :	78 millions.
1876 — —	98 —
1877 — —	63 —

Telle est la première période que nos finances publiques traversèrent depuis la guerre : période pénible, hérissée de difficultés, heureusement surmontées par le patriotisme et le dévouement de tous (1).

Nous pouvons dire, à cette époque, que la Providence elle-même conspirait en notre faveur : les récoltes de 1872, 1874, 1875, donnèrent des résultats magnifiques. En 1872, on put engranger 120 millions d'hectolitres de blé ; en 1874, 133 millions d'hectolitres ; en 1877, 100 millions d'hectolitres. En 1872, la France produisit 50 millions d'hectolitres de vins ; en 1875, cette production s'élevait à 83 millions. Nous ne reverrons malheureusement plus ce chiffre : le phylloxéra commença ses ravages ; la production est encore cependant de 56 millions d'hectolitres en 1877. (Voir les *Annales du commerce extérieur. Faits commerciaux*, n° 116, p. 13.)

III.

De 1877 à 1881, commence une deuxième période pour nos finances. Le mouvement de prospérité, qui avait signalé les années précédentes, s'accroît. En 1881, le mouvement général du commerce extérieur atteint 8,600 millions. En 1878, le budget ordinaire présente un excédent de recettes de 62 millions ;

En 1879, de 96 millions ;

En 1880, de 130 millions ;

En 1881, de 106 millions.

Les cours des rentes et des grandes valeurs ne cessent de s'élever. Le 3 p. 100 était à 71 fr. 40 le 31 décembre 1877. Il était à 84 fr. 15 le 31 décembre 1881. Ce fut alors qu'une idée généreuse, sans doute, si elle avait été exécutée avec mesure et prudence, fut conçue. On voulut tout à la fois effectuer de gros emprunts pour effectuer de grands travaux publics et en même temps dégrever les contribuables. Dans une nuit du mois de janvier 1878, une conférence réunissait MM. de Freycinet, Gambetta, Léon Say ; un plan de 4 milliards de travaux publics à exécuter en plusieurs années était élaboré. Ce chiffre de 4 milliards avait été indiqué au début des études préliminaires, alors que rien n'avait été étudié d'une manière complète.

C'était un devis approximatif qui fut modifié lors du dépôt du projet de loi et qui fut successivement grossi.

(1) Projets de lois déposés les 22 mars 1879, 11 novembre 1881 ; 9 mars 1880 ; 11 novembre 1881 ; 19 février et 11 novembre 1881. — Annexes n°s 1273, 47, 2377, 48, 3346, 49. — Voir également l'exposé des motifs du budget de 1886. Pages 16 à 19.

Les Chambres réclamaient l'achèvement de notre réseau des chemins de fer, celui de nos canaux ; il fallait outiller les ports, doter l'agriculture de canaux d'irrigation. C'est alors que fut créée la Rente amortissable, destinée à fournir les fonds nécessaires. Il en fut émis tout d'abord pour 500 millions : ce chiffre est aujourd'hui septuplé : en effet, au 31 décembre dernier, le Trésor avait emprunté en capital, 3,284,580,884 fr. 45 c. Au mois de janvier 1878, il s'agissait de construire 5,000 kilomètres de chemins de fer nouveaux et environ 2,000 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local. Au mois de juin suivant, les commissions régionales déclarèrent que ce n'était plus 7,000 kilomètres de chemins qui étaient nécessaires, mais bien 9,000. Les conseils généraux réclamèrent à leur tour, et obtinrent 1,000 kilomètres en plus. Puis vinrent les demandes des députés. En 1882, au mois de novembre, la commission du budget constatait que, pour satisfaire tout le monde, il ne faudrait pas moins de 17,811 kilomètres. On s'apercevait que la dépense totale, pour exécuter un programme complet, dépasserait 7 milliards et atteindrait même 8 milliards.

Dans son rapport au Sénat, en date du 19 juillet 1881, M. Varroy évaluait à 6 milliards les dépenses du plan de M. de Freycinet, tandis qu'à l'origine on avait parlé de 4 milliards seulement.

« Tous les jours on demandait de nouveaux canaux, de nouveaux ports, de nouveaux chemins de fer ; et le public, témoin de la facilité avec laquelle on avait atteint le chiffre de 6 milliards après être parti de 4, s'est mis à craindre qu'on ne touchât bientôt aux 7 milliards et même qu'on ne les dépassât (1). »

Au mois de décembre 1879, dans un nouveau rapport, M. de Freycinet résumait son programme. Il estimait qu'il fallait dépenser 3 1/2 milliards pour les chemins de fer, 1 1/2 milliard pour les voies navigables et les ports, et 700 à 800 millions pour le rachat et l'achèvement des lignes en souffrance. C'était, en tout, un chiffre de 5 milliards 800 millions à 6 milliards.

Mais ce programme qui, de 4 milliards à son début, arrivait déjà à 6 milliards, devait encore être modifié. En 1882, le ministre des travaux publics en fit refaire l'évaluation article par article. L'évaluation révisée des travaux de navigation s'élevait à 2,010,100,000 fr., et l'évaluation révisée des chemins de fer à 5,281,700,000 francs, soit, au total, 7,291,800,000 fr. Mais à ces milliards, il convenait d'ajouter plusieurs centaines de millions de travaux destinés à l'agriculture. On arrivait ainsi au chiffre énorme de 8 milliards.

Il fallait également pourvoir aux besoins du compte de liquidation, destiné aux frais nécessités par notre réorganisation militaire.

De 1877 à 1881, les dépenses faites en travaux extraordinaires atteignirent 1,594 millions.

Le premier compte de liquidation de 914 millions était déjà absorbé ; on en ouvrit un second porté au chiffre de 1,496 millions, dont 80 millions pour la marine et 1,416 millions pour la guerre.

En 1882 et 1883, les dépenses faites en travaux extraordinaires montaient à 1,258 millions ; le deuxième compte de liquidation absorba à son tour 740 millions.

(1) *Le Rachat des chemins de fer*, par M. Léon Say. *Journal des Économistes*, 15 décembre 1881.

De 1877 à 1883, 2,861 millions, d'une part, et 740 millions, de l'autre, furent ainsi employés, soit au total 3,610 millions (1).

Pendant ce temps, la politique dite « des dégrèvements » commençait son œuvre.

En 1877, les dégrèvements, diminutions ou suppressions d'impôts s'élevèrent à	7,448,000 fr.
En 1878, à	48,975,000
En 1879, à	53,350,989
En 1880, à	134,736,215
En 1881, à	<u>7,210,000</u>

Soit un total de . . . 251,720,204 fr.

Si nous ajoutons, à ce total, le montant des dégrèvements effectués en 1872, 1873, 1875, et qui se chiffrent par 33,272,000 fr., plus le montant des dégrèvements votés en 1884 sur les ventes judiciaires et sur les échanges de biens ruraux non bâtis, nous trouvons que le total exact des dégrèvements effectués est de 286,496,204 fr. (2).

Et pendant ce temps encore, pendant que nous augmentions nos dépenses dans de trop fortes proportions et que par des dégrèvements prématurés nous réduisions nos recettes, une série de mauvaises récoltes venait nous frapper.

Nos importations en blé et en céréales, qui étaient de :

166 millions en 1872	
151 — 1875	
264 — 1876	

s'élevaient à :

335 millions en 1877	
619 — 1878	
977 — 1879	
1,101 — 1880	
882 — 1881	

Ces seuls chiffres indiquent clairement quelle influence ils devaient exercer sur la prospérité de la nation. Cette continuité de mauvaises récoltes frappait 18 millions d'agriculteurs dans leurs cultures principales, dans leurs revenus : la conséquence devait inévitablement se faire sentir sur le reste du pays.

Les mauvaises récoltes, d'une part, le phylloxéra, de l'autre, ont fait perdre au

(1) Les dépenses du compte de liquidation, d'après le rapport de M. Varroy, du 19 juillet 1881, s'élevèrent à 2,696,806,817 fr., se décomposant ainsi qu'il suit :

Ministère de la guerre	2,289,421,451 fr.
Ministère de la marine.	147,542,383
Autres ministères (1 ^{re} partie du compte de liquidation) . . .	259,842,483

« Nous avons dépensé, disait à la Chambre au commencement de l'année 1884, l'honorable M. Tirard, nous avons dépensé, de 1879 à 1881, une somme de 2,758,000,000 de francs pour travaux extraordinaires; 217 millions en subventions et avances pour les chemins vicinaux; 327 millions en subventions et avances pour la caisse des écoles. Cela fait un total de 3,302 millions. Les dépenses ordinaires se sont élevées, de 1876 à la fin de 1883, de 53 millions en moyenne par année.

« Messieurs, en présence de ces énormes dépenses, le Gouvernement n'a-t-il pas l'obligation de vous demander un examen un peu plus attentif des ressources du pays et des intérêts des contribuables ? »

(2) Voir l'État des dégrèvements opérés de 1872 à 1885 dans l'Exposé des motifs du budget de 1886, pages 336 et 337.

pays des sommes énormes. Cet appauvrissement, disait M. Léon Say au Sénat le 19 décembre 1882, « peut bien se chiffrer, au total, pour une somme de **2 peut-être même de 3 milliards de francs** ».

« Est-ce notre faute, disait tout récemment à la Chambre, M. Jules Roche, rapporteur général du budget, si, en 1875, le pays produisait 83 millions d'hectolitres de vins, et s'il n'en produit plus que 34 ou 35 millions? » (Séance de la Chambre du 14 juillet 1885, *Journal officiel*, page 1449.)

A partir de ce moment, les impôts de consommation se trouvent atteints : les plus-values de recettes budgétaires vont disparaître.

Une double erreur économique et financière avait été commise.

On avait mis autant d'ardeur à diminuer les impôts qu'on en avait apporté, en 1871 et 1872, à les créer et à les augmenter. Si l'on voulait diminuer les impôts, on aurait dû procéder avec méthode : commencer par abolir ceux qui avaient été créés au lendemain de la guerre, en suivant l'ordre chronologique de leur création. De cette façon, on aurait évité de créer des détaxes qui n'ont profité nullement aux consommateurs, ont privé le Trésor de ressources précieuses et ont rapporté surtout à la classe trop nombreuse des débiteurs de boissons.

La seconde erreur a consisté à vouloir, en même temps, dégrever d'une main, emprunter de l'autre et effectuer des dépenses de plusieurs milliards.

En tenant compte, d'une part, des augmentations de dépenses qui se sont produites depuis 1876, et, d'autre part, des dégrèvements d'impôts qui ont eu lieu pendant la même période, nos budgets ont subi, tant en augmentation de dépenses qu'en diminution de recettes, une surcharge de 706 millions. C'est ce que M. Tirard, dans son projet de budget de l'exercice 1885, établissait d'une manière irréfutable. (Page 6 du *Projet de loi*, n° 2668.)

Au lieu de **diminuer** la dépense, quelle que fût la légitimité de cette dépense, — et **augmenter** la recette, nos députés, avec les meilleures intentions du monde, ont augmenté la première et diminué l'autre.

IV.

De 1882 à 1885, les conséquences fâcheuses de ces erreurs devaient éprouver les finances publiques. Plus que jamais nos budgets allaient souffrir :

- 1° Des dégrèvements hâtifs opérés de 1877 à 1881 ;
- 2° De l'accroissement des dépenses ;
- 3° Du plan gigantesque des travaux publics ;
- 4° De la construction coûteuse et précipitée des lycées, collèges et écoles.

Mais à ces causes de déficit s'en ajoutaient d'autres. En 1882, éclatait cette crise de spéculation, qui a conservé le nom de *krach*. Des pertes considérables furent subies par les spéculateurs et la petite épargne. A l'effondrement de la spéculation s'ajoutait la crise des banques et d'une quantité de sociétés industrielles et financières sans consistance qui s'écroulèrent après avoir ruiné une foule innombrable de capitalistes. On n'a pu encore établir le compte de ce que toutes ces folies ont coûté à notre pays ; mais, dès les premiers jours de la crise, M. Léon Say déclarait à la Chambre que ces désastres étaient à peu près l'équivalent d'une seconde rançon de 5 milliards que notre épargne perdait, et qu'il faudrait plusieurs années pour reconstituer ces économies dispersées et détruites. Le commerce et l'industrie

subirent presque aussitôt le contre-coup de toutes ces pertes, de toutes ces ruines. Quand les rentiers, les capitalistes, les spéculateurs gagnent de l'argent, ils sont bien plus disposés à faire des dépenses, à se donner un plus grand bien-être ; quand ils perdent, ils se restreignent. C'est ce que nous déclarions dans la déposition que nous eûmes l'honneur de faire au mois de mars 1884 devant la Commission d'enquête économique. Et cette crise commerciale et industrielle devait bientôt se compliquer d'une crise agricole des plus vives. Comment nos budgets ne se seraient-ils pas ressentis de tous ces événements plus fâcheux les uns que les autres ? Comment les recettes budgétaires n'auraient-elles pas souffert de l'état de gêne dans lequel se trouvaient les contribuables eux-mêmes, des pertes que les commerçants, les industriels, les agriculteurs, les financiers subissaient ? Ce n'est pas tout : la politique coloniale et les expéditions lointaines prennent, à partir de 1882, une grande extension. La Tunisie, le Tonkin, le Congo, le Sénégal, Madagascar, nous ont coûté des centaines de millions.

Les crédits votés pour le Tonkin seulement s'élèvent à 311,811,232 fr. Voici les dates auxquelles ces crédits ont été votés et l'importance de chacun deux :

25 mai 1883	5,300,000 fr.
22 décembre 1883.	9,000,000
18 août 1884	38,853,874
17 novembre 1884.	16,147,368
26 novembre 1884.	43,000,000
7 avril 1885.	200,000,000
Total	<u>311,811,242 fr.</u>

A ces chiffres officiels, il faudrait ajouter le montant des dépenses qu'occasionneront la réfection du matériel employé dans cette lourde campagne et les réparations indispensables aux bâtiments de guerre qui, depuis le commencement de l'expédition jusqu'à l'armistice, ont été constamment sous vapeur.

Il faudra de longues années pour retrouver les millions dépensés pour accroître le domaine colonial de la France. Ces entreprises ont absorbé de nombreux capitaux, et ont accru les dépenses de nos budgets de la guerre et de la marine.

Il a fallu et il faudra encore refaire une grande partie du matériel qui a servi pour ces expéditions lointaines. Les crédits nécessaires pour les ministères de la guerre et de la marine ne sont pas sur le point de diminuer.

Il semble, en vérité, que tout ait contribué à assombrir la situation de nos finances. En 1881, la période des excédents de recettes disparaissait. A partir de 1882, nous entrons dans l'ère des déficits. D'après l'*Exposé des motifs du budget de 1886* (page 44), le budget de 1882 présente un déficit de 42,547,000 fr. ; le budget de 1883 (page 55) se solde par un excédent de dépenses de 85 millions. Le budget de 1884 n'est pas encore apuré ; il se soldera par un déficit de 140 millions environ. Les budgets de 1885 et de 1886 présenteront un déficit d'au moins pareille somme.

Telle est l'exacte situation, telle qu'elle résulte des documents officiels que nous avons étudiés et que nous avons, pour ainsi dire, mis sous les yeux de nos lecteurs. Eh bien, admettons que ces chiffres soient au-dessous de la vérité : admettons que le déficit de 1886, évalué à 150 millions, s'élève à 200 millions. Si l'on veut bien se rappeler le montant des dégrèvements opérés de 1877 à 1882, dégrèvements qui ont enlevé au Trésor plus de 250 millions par an, on verra que, si ces dégrèvements

n'avaient pas été prématurément effectués, nos budgets actuels, malgré les dépenses énormes qui ont été faites, malgré les fautes qui ont été commises, malgré les crises qui ont frappé le pays, — crise financière, commerciale, industrielle, agricole, — nos budgets, disons-nous, se solderaient en excédents de recettes. Depuis 1877, nos budgets, tant en augmentation de dépenses qu'en diminution de recettes par suite de la suppression de plusieurs impôts, ont subi une surcharge que M. Tirard évaluait avec précision à 706 millions : pour leur donner l'élasticité qu'ils n'ont plus, il suffirait de relever ou rétablir hardiment la plupart des impôts que les députés avaient diminués ou supprimés depuis 1877. Voilà ce que disent les chiffres et nous ne pensons pas qu'ils puissent être sérieusement contestés. Si l'on critique le Gouvernement et les députés d'avoir fait de folles dépenses, il faut reconnaître aussi qu'ils ont effectué des dégrèvements. On trouvera que ces dégrèvements étaient opportuns ou inopportuns, utiles ou inutiles : c'est une question d'appréciation, et nos lecteurs connaissent notre sentiment sur ce point ; mais il est un fait certain, c'est que, pour rétablir l'équilibre de nos budgets, il suffirait, non de créer de nouvelles taxes, mais de rétablir celles qui ont été supprimées depuis 1877. Nous ne disons pas que ce serait là le meilleur moyen à employer pour se tirer d'embaras : nous examinerons, en concluant, quelles sont les mesures financières qui pourraient être proposées pour mettre nos finances à l'abri de toute critique ; nous voulons nous borner simplement à faire remarquer que, malgré les grosses dépenses accomplies et les fautes commises, il suffirait de rétablir dans le budget des recettes le montant des dégrèvements prématurément effectués depuis 1877 pour que les budgets fussent en excédent. Cette situation, il est nécessaire que le public la connaisse, car il ne se rend pas compte suffisamment des causes des déficits de nos budgets ; il est utile qu'il sache où est la vérité. Ce n'est pas en discréditant les finances de l'État qu'on relèvera le commerce et l'industrie du pays.

V.

Que ne dit-on pas, en effet, pour effrayer le public, le rentier !

On dit que le Trésor public est gêné et qu'il est à bout de ressources.

On dit que le crédit de l'État est perdu et qu'il n'inspire plus confiance.

Les chiffres vont répondre pour nous : nous allons, en effet, dans un tableau comparatif, faire le relevé du compte courant du Trésor à la Banque, et du cours des rentes, à la fin de septembre des années 1871 et 1885.

	26 septembre 1871.	24 septembre 1885.
<i>Compte courant du Trésor.</i> . . .	164 millions.	245 millions.
<i>Cours du 3 p. 100.</i>	56 fr. 40	80 fr. 65

Et à ces mêmes dates, voici quelques éléments de la richesse publique :

	26 septembre 1871.	24 septembre 1885.
<i>Encaisse de la Banque</i>	615 millions.	2,280 millions.
<i>Portefeuille.</i>	693 —	579 —
<i>Prêts à l'État</i>	1,253 —	140 —
<i>Escompte.</i>	5 p. 100	3 p. 100

Depuis quinze ans, il a été construit 12,000 kilomètres de chemins de fer et 130,000 kilomètres de chemins vicinaux ; il a été élevé ou approprié 26,000 écoles. Le nombre des machines à vapeur de toutes sortes, y compris les locomotives, était

de 32,786 en 1869 et de 58,833 en 1882. Les machines à vapeur employées par l'industrie privée ont augmenté, dans le même laps de temps, de 77 p. 100 pour le nombre des machines et de 91 p. 100 pour le nombre des chevaux-vapeur. Les chemins de fer transportaient 111 millions de voyageurs en 1869 et 195 millions en 1882. La poste distribuait 352 millions de lettres en 1869 et 582 millions en 1882. La longueur des lignes télégraphiques, qui était de 41,513 kilomètres en 1869, atteignait 87,689 en 1882. Les prix des ports de lettres et des télégrammes ont été considérablement abaissés. En 1869, on payait 0^f,20 par lettre; on paya 0^f,25 après la guerre; aujourd'hui, on paie 0^f,15. On peut envoyer des télégrammes à raison de 0^f,05 par mot; le prix minimum d'une dépêche était naguère de 1 fr., il est maintenant de 0^f,50.

Est-ce que ces améliorations ne méritent pas d'être citées, et ne doivent-elles pas entrer en ligne de compte quand on étudie la situation financière d'un pays? Est-ce que les dépenses qui ont été faites l'ont été en pure perte pour nous? Est-ce que, comme le disait M. le Ministre des finances le 13 juillet dernier, « la génération qui suivra n'aura pas, plus que la nôtre même, le bénéfice de cette œuvre considérable à laquelle, il ne faut pas le contester aujourd'hui, tous les partis se sont associés, et que plusieurs de ses détracteurs nouveaux avaient même voulu grandir quand on l'a proposée aux Chambres? » (*Journal officiel* du 14 juillet 1885, page 1444.)

Dans un travail des plus remarquables, nourri de faits et de chiffres, publié par le *Journal de la Société de statistique* en novembre 1884, un écrivain des plus compétents, M. E. Minot, chef de bureau au ministère du commerce, faisait remarquer que « dans toutes les classes de la société, de 1869 à 1882, l'habitation, l'ameublement, le vêtement sont devenus plus confortables. On consomme de plus en plus des objets qui ne sont pas de première nécessité : on s'instruit mieux qu'autrefois; on voyage plus souvent, plus fréquemment et plus rapidement; la marine marchande améliore son matériel, ses transports deviennent de plus en plus nombreux; les communications intérieures et internationales se multiplient grâce au développement du réseau des chemins de fer, des postes et des télégraphes. »

Est-ce que tous ces faits ne sont pas absolument vrais? N'en voyons-nous pas la preuve, chaque jour, sous nos yeux?

L'épargne nationale, la fortune mobilière du pays ont-elles augmenté ou diminué? Quelques chiffres faciliteront encore sur ce point, notre réponse.

Le nombre des livrets de la caisse d'épargne s'établissait ainsi qu'il suit, à différentes dates :

ANNÉES.	NOMBRE de livrets au 31 décembre.	MOYENNE des livrets.	SOLDE dû aux déposants au 31 décembre.
1869	2,130,768	333.16	711,174,834 fr.
1872	2,016,552	255.49	515,218,528
1875	2,365,567	279.18	660,413,968
1877	2,868,363	300.82	862,834,156
1880	3,841,104	333.29	1,280,202,694
1883	4,535,431	400.42	1,816,088,528

A côté de la Caisse nationale d'épargne, fonctionne la Caisse d'épargne postale due à l'initiative de M. Cochery, l'ancien ministre des postes et télégraphes. Or, au

31 décembre 1882, l'excédent des versements sur les remboursements était de 46,823,441 fr. répartis en 24,580 livrets, soit une moyenne de 221 fr. 30 c. par livret.

Les petites bourses ont donc, à l'heure actuelle, dans les caisses d'épargne, près de 2 milliards, soit 1,300 millions de plus qu'en 1869 et près de 1,500 millions de plus qu'après la guerre.

La statistique des capitaux disponibles appartenant aux gros capitalistes est également utile à consulter.

Nous nous adresserons, pour faire ce relevé, aux bilans de la Banque de France et nous y trouverons le montant des comptes-courants des particuliers.

Voici quelles ont été les moyennes de ces comptes :

1869	348,600,000 fr.
1872	297,400,000
1875	304,500,000
1877	473,800,000
1880	411,500,000
1883	416,600,000

D'autre part, la fortune mobilière du pays a-t-elle diminué ou augmenté ?

Nous avons fait, il y a quelques mois, le relevé des placements que les capitalistes français avaient effectués depuis la guerre sur des valeurs de tout repos, telles que rentes françaises, obligations du Trésor, obligations des villes et du Crédit foncier, de chemins de fer et de grandes compagnies industrielles. Sans compter les valeurs étrangères, nous avons constaté que ces placements s'étaient élevés au moins à 27 milliards et que ces 27 milliards placés depuis 1871 produisaient environ 1,400 millions à nos rentiers (1). Nos évaluations se trouvent confirmées par la comparaison du revenu de l'impôt de 3 p. 100 fourni par les valeurs mobilières en 1873 et celui qu'elles ont acquitté en 1884.

On conviendra que ces chiffres, que nous avons tous empruntés à des documents officiels, n'indiquent nullement ni l'appauvrissement des épargnes du pays, ni la ruine de ses capitalistes et de ses rentiers.

VI.

Nous avons successivement montré, dans le cours de cette étude, la situation financière de notre pays au lendemain de la guerre, les progrès accomplis de 1871 à 1873 et à 1877 ; comment nos budgets se sont équilibrés de 1872 à 1877 ; de 1877 à 1881 et 1885 ; nous avons recherché par quel enchaînement de circonstances les dépenses augmentaient pendant que les dégrèvements d'impôts, d'une part, les diminutions de recettes, d'autre part, causaient à nos budgets actuels une certaine gêne. Nous avons montré aussi la situation de l'épargne française, l'accroissement de la fortune mobilière du pays depuis 1871.

Nous croyons être en droit de dire qu'un pays qui a fourni de semblables preuves de vitalité et d'énergie, n'est pas un pays mort, ruiné, qui marche à la banqueroute.

Notre budget a subi la charge de dépenses que l'on peut diviser en trois catégories : les unes, telles que celles résultant de la guerre de 1870, étaient obliga-

(1) Voir le *Rentier* des 27 janvier et 17 février 1885 : *Le Développement de la fortune mobilière et de l'épargne française de 1871 au 31 décembre 1884*.

toires: Il fallait les acquitter ou garder les Prussiens chez nous : de ce chef, le budget annuel a supporté et supporte une augmentation de 600 millions par an. Il y a eu ensuite les dépenses nécessitées par la réfection de notre matériel de guerre et de nos forteresses. Qui blâmerait ces dépenses? On a dépensé un capital de 2 milliards et demi représentant une annuité de 125 millions. Les grands travaux publics, le budget des écoles et du ministère de l'instruction publique représentent la troisième cause des grandes dépenses effectuées. Plus de quatre milliards ont été ainsi dépensés : le budget du ministère de l'instruction publique, à lui seul, est de 100 millions, aujourd'hui, plus élevé qu'il y a quinze ans.

Devait-on ne rien faire pour la réorganisation de notre armée? Fallait-il refuser l'exécution de tous ces chemins de fer, de toutes ces routes, de tous ces canaux, que, par leurs députés, les populations réclamaient? On peut regretter et blâmer la construction luxueuse des écoles, mais, comme l'a dit M. Léon Say, on ne peut blâmer le nombre de ces écoles, ni une plus grande diffusion, toujours coûteuse, de l'enseignement à tous les degrés. A la suite de ces dépenses, il en est d'autres auxquelles l'État est bien obligé de satisfaire. Le service de la dette viagère a augmenté dans de notables proportions. En 1869, il y avait 174,000 pensionnés; il y en avait, en 1883, 263,000. Les pensions ont grossi de 108 millions, en 1869, à 197 millions en 1883.

Si, du budget ordinaire de 1886 qui se chiffre par 3,012 millions, on retranchait les charges résultant de la guerre de 1870 et qui s'élèvent à 584,390,415 fr. (voir le *Journal officiel* du 14 juillet 1885, p. 1154), plus les 100 millions d'augmentation du budget de l'instruction publique, les 100 millions de dépenses annuelles nécessitées par l'augmentation des pensions et des dettes viagères, nous aurions un budget qui ne dépasserait pas sensiblement 2,300 millions. Par contre, l'épargne française a augmenté depuis quinze ans d'au moins 1,100 millions, et nos lourds impôts se paient sans grandes difficultés. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire? que tout soit pour le mieux? qu'il n'y a pas de réformes utiles à accomplir? Loin de nous cette pensée : plus les dépenses sont lourdes, et plus le Gouvernement a l'obligation d'examiner attentivement les ressources du pays et de ménager les intérêts des contribuables. C'est là la condition première d'un bon programme financier.

Alfred NEYMARCK.
